

Annexe 6: Ligne à Haute Tension sur le site

- Une ligne HT de 380kv à 2 ternes (3x2 phases) traverse la parcelle.
- Selon Elia (exploitant du réseau), la valeur maximale du champ électrique (lié à la tension (V) et exprimé en volt par mètre) d'une telle ligne, à 1,5m du sol, atteint ~5-8kv/m (tension). Il est 10 fois plus faible à 20m de la ligne.
- Selon Elia, la valeur maximale du champ magnétique (lié à l'intensité (A) et exprimé en ampère par mètre ou en tesla) d'une telle ligne, à 1,5m du sol, atteint quelques dizaines de μT . Au sol, elle est de max 3 μT .
- L'ICNIRP (International Commission on Non-Ionising Radiation protection – Commission Internationale de Protection contre les Rayonnements Non Ionisants) fixe les normes suivantes:
 - * 5kv/m pour le champ électrique
 - * 100 μT pour le champ magnétique
- La Belgique n'a pas légiféré au niveau fédéral en matière de champ magnétique à très basse fréquence: c'est donc la recommandation du Conseil de l'UE qui sert de référence (max 100 μT)
- Le Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE) fixe des valeurs maximales de champ électrique entre 5 (en zone habitée) et 10kv/m

Pour de plus amples informations sur le sujet:

- Elia (pg29) : <http://www.elia.be/~media/files/Elia/publications-2/brochures/elia%20un%20monde%20plein%20denergie.pdf>
- <http://www.elia.be/fr/securite-et-environnement/environmental-compliance/champs-electriques-et-magnetiques>

Concernant les impacts sur la santé, les recherches menées depuis plus d'une trentaine d'années n'ont pas pu mettre formellement en évidence un risque éventuel pour la santé en cas d'exposition à des champs électromagnétiques de basse fréquence. Elles n'ont pas non plus permis de l'exclure.

Pour de plus amples informations sur le sujet:

- <http://sante.lefigaro.fr/actualite/2013/07/03/20888-est-il-dangereux-dhabiter-pres-dune-ligne-haute-tension>
- http://environnement.sante.wallonie.be/files/document%20pdf/oem/pr208_F.pdf
- <http://www.elia.be/fr/securite-et-environnement/environmental-compliance/champs-electriques-et-magnetiques>